

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION

CC_2021_227

OBJET :

COMMISSION 3

ANIMATION JEUNESSE

*Modification de la
politique tarifaire des
ALSH*

**Présents à l'ouverture
de la séance :**

Titulaires présents : 39

Suppléant présent : 0

Procurations : 10

Nombre de votants : 49

L'an deux mille vingt et un, le 13 décembre 2021 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 6 décembre 2021, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président
Michel DUPONT, 3^{ème} Vice-Président
Yves LEFEBVRE, 4^{ème} Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5^{ème} Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7^{ème} Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, 8^{ème} Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président
Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Valérie NEIRYNCK, Coralie SEILLIER, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Frédéric PRADALIER, procuration à Pascal FROMONT
Patrick LEMAIRE, procuration à Philippe DELCOURT
Vinciane FABER, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Bernard CHOCRAUX
Sylvain PEREZ, procuration à Paul DHALLEWYN
Carine JOURDAIN, procuration à Michel PIQUET
Gilda GRIVON, procuration à Michel PIQUET
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Ludovic ROHART
Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS
Didier WIBAUX, procuration à Bruno RUSINEK

Etaient Absents excusés :

Régis BUE, Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 13 décembre 2021

COMMISSION 3

JEUNESSE

Modification de la politique tarifaire des ALSH

Le Conseil Communautaire,

Vu la compétence Animation Jeunesse,

Considérant la volonté de modifier la politique tarifaire des ALSH,

Vu le projet de règlement en annexe,

Où l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE (par 49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 49 VOTANTS)

- ***De fixer la politique tarifaire des ALSH comme suit à partir du 1^{er} janvier 2022 :***

Il est proposé d'augmenter de 1,5% la politique tarifaire des accueils de loisirs pour les enfants à partir de 3 ans par rapport à l'année 2021.

Les tarifs sont majorés de 40% pour toutes les personnes extérieures au territoire de la Pèvele Carembault et ne remplissant pas les conditions des cas particuliers ci-dessous :

- Un enfant scolarisé sur la CCPC (Un certificat de scolarité)
- Travailler sur la CCPC (une attestation d'employeur)
- Avoir un grand parent résidant dans la CCPC (livret de famille)
- Eligibilité au dispositif LEA (QF de 0 à 700)

* La garderie est de 1h30 maximum par passage le matin ou le soir.

- Le prix de journée est pour 8 heures d'accueil – la ½ journée pour 3,5 heures d'accueil.

Conditions d'organisation

- Facturation à priori à l'inscription.
- Prix forfaitaire journée et cantine obligatoire.
- Inscription en semaine complète du lundi au vendredi (en tenant compte des jours fériés et des périodes particulières).
- Forfait Garderies matin et/ou soir à la semaine complète (3/4/5 jours selon calendrier des vacances)

Accueils de loisirs des vacances scolaires pour les 3-16 ans

Dispositif : ALSH et Sodas Club



L.A	JOURNEE + CANTINE OBLIGATOIRE	EXTERIEURS CCPC	Journée pour protocole P.A.I (plan d'accueil individualisé)	TARIFS EXTERIEURS P.A.I	GARDERIE * que pour ALSH (hors SODAS CLUB)	EXTERIEURS CCPC	Inscription semaine obligatoire	
							2022	2022
L.A	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022
	1	2,00 €	1,25 €	LEA	0,25 €	0,25 €	0,25 €	0,25 €
	2	3,60 €	2,35 €	LEA	0,25 cts pour encadrement P.A.I	0,25 €	0,25 €	0,25 €
	3	4,80 €	3,25 €	LEA	0,25 cts pour encadrement P.A.I	0,25 €	0,25 €	0,25 €
	4	6,44 €	4,88 €	6,84 €	0,50 cts pour encadrement P.A.I	0,50 €	0,70 €	0,70 €
	5	8,38 €	6,62 €	9,26 €	0,50 cts pour encadrement P.A.I	0,50 €	0,70 €	0,70 €
	6	9,66 €	7,38 €	10,34 €	0,50 cts pour encadrement P.A.I	0,50 €	0,70 €	0,70 €
	7	10,84 €	8,24 €	11,54 €	0,50 cts pour encadrement P.A.I	0,50 €	0,70 €	0,70 €
8	12,32 €	9,54 €	13,36 €	0,50 cts pour encadrement P.A.I	0,50 €	0,70 €	0,70 €	
	De 0 à 369							
	De 370 à 499							
	De 500 à 700							
	De 701 à 873							
	De 874 à 1073							
	De 1074 à 1273							
	De 1274 à 1474							
	De 1474 et +							

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le



ID : 059-200041960-20211213-CC_2021_227-DE

Mercredis récréatifs

Tranche	Journée Cantine incluse	TARIFS EXTERIEURS	Journée pour protocole P.A.I (plan d'accueil individualisé)	TARIFS EXTERIEURS	Tarifs 1/2 journée matin (avec cantine)	TARIFS EXTERIEURS	1/2 Journée pour protocole P.A.I (plan d'accueil individualisé)	TARIFS EXTERIEURS	Tarifs 1/2 journée matin ou après-midi (sans cantine)	TARIFS EXTERIEURS	GARDERIE	TARIFS EXTERIEURS	
	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022 /jr/ passage	2022	
1	2,00 €	LEA	1,25 €	LEA	1,50 €	LEA	0,75 €	LEA	0,50 €	LEA	0,25 €	LEA	
	3,60 €		2,35 €		2,55 €		1,30 €		1,05 €				0,25 €
	4,80 €		3,25 €		3,30 €		1,75 €		1,50 €				0,25 €
2	6,44 €	9,02 €	4,88 €	6,84 €	4,25 €	5,95 €	2,69 €	2,19 €	3,77 €	0,50 €	0,70 €		
3	8,38 €	11,72 €	6,62 €	9,26 €	5,32 €	7,44 €	3,56 €	3,06 €	4,98 €	0,50 €	0,70 €		
4	9,66 €	13,54 €	7,38 €	10,34 €	6,22 €	8,72 €	3,94 €	3,44 €	5,52 €	0,50 €	0,70 €		
5	10,84 €	15,18 €	8,24 €	11,54 €	6,97 €	9,76 €	4,37 €	3,87 €	6,12 €	0,50 €	0,70 €		
6	12,32 €	17,26 €	9,54 €	13,36 €	7,80 €	10,93 €	5,02 €	4,52 €	7,03 €	0,50 €	0,70 €		

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le



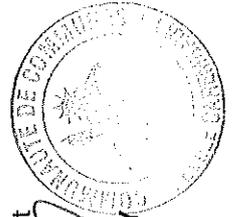
ID : 059-200041960-20211213-CC_2021_227-DE

	Tranche	PRIX à la journée		TARIFS EXTERIEURS		Forfait 3 jours		TARIFS EXTERIEURS		Forfait 4 jours		TARIFS EXTERIEURS		Forfait 5 jours		TARIFS EXTERIEURS	
		2022		40%		2022		40%		2022		40%		2022		40%	
	1	6,50 €				19,50 €				26,00 €					32,50 €		
	2	8,60 €		LEA		25,80 €		LEA		34,40 €		LEA			43,00 €		LEA
	3	10,10 €				30,30 €				40,40 €					50,50 €		
	4	14,10 €		18,30 €		42,30 €		54,90 €		56,40 €		73,20 €			70,50 €		91,50 €
	5	16,24 €		21,28 €		48,72 €		63,84 €		64,96 €		85,12 €			81,20 €		106,40 €
	6	18,04 €		23,84 €		54,12 €		71,52 €		72,16 €		95,36 €			90,20 €		119,20 €
	7	19,54 €		25,92 €		58,62 €		77,76 €		78,16 €		103,68 €			97,70 €		129,60 €
	8	21,20 €		28,26 €		63,60 €		84,78 €		84,80 €		113,04 €			106,00 €		141,30 €

L.E.A (Loisirs
Equitables Accesibles)

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président



Luc FOUTRY

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le



ID : 059-200041960-20211213-CC_2021_227-DE